



Signataire : Pierre Nicollier

Date de dépôt : 28 août 2025

Question écrite urgente

**Formation de médecin-dentiste : les Genevois sont-ils
prétérîtés ?**

La formation de médecin-dentiste voit une sélection stricte en fin de première année avec 25 étudiants qualifiés alors que la capacité de formation est de 30, équivalente au nombre de sièges de dentistes disponibles dans les locaux.

Mes questions sont donc les suivantes :

- *Pourquoi seuls 25 étudiants ont-ils la possibilité de poursuivre leurs études ?*
- *Combien d'étudiants se trouvent dans chacune des années de formation ?*
- *Combien d'étudiants n'ayant pas effectué leur 1^{re} année à Genève poursuivent des études de médecin-dentiste dans les autres années ?*
- *Combien de dentistes se sont-ils installés chaque année à Genève en moyenne durant les dix dernières années ?*
- *Combien de dentistes diplômés hors de Suisse se sont-ils établis à Genève en moyenne durant cette même période ?*
- *Qui porte la décision de ne « remplir » que 25 sièges et qui décide d'accepter des dentistes n'ayant pas été formés dès le départ à Genève pour les années suivantes ? Sous quelles conditions ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera aux présentes questions.